



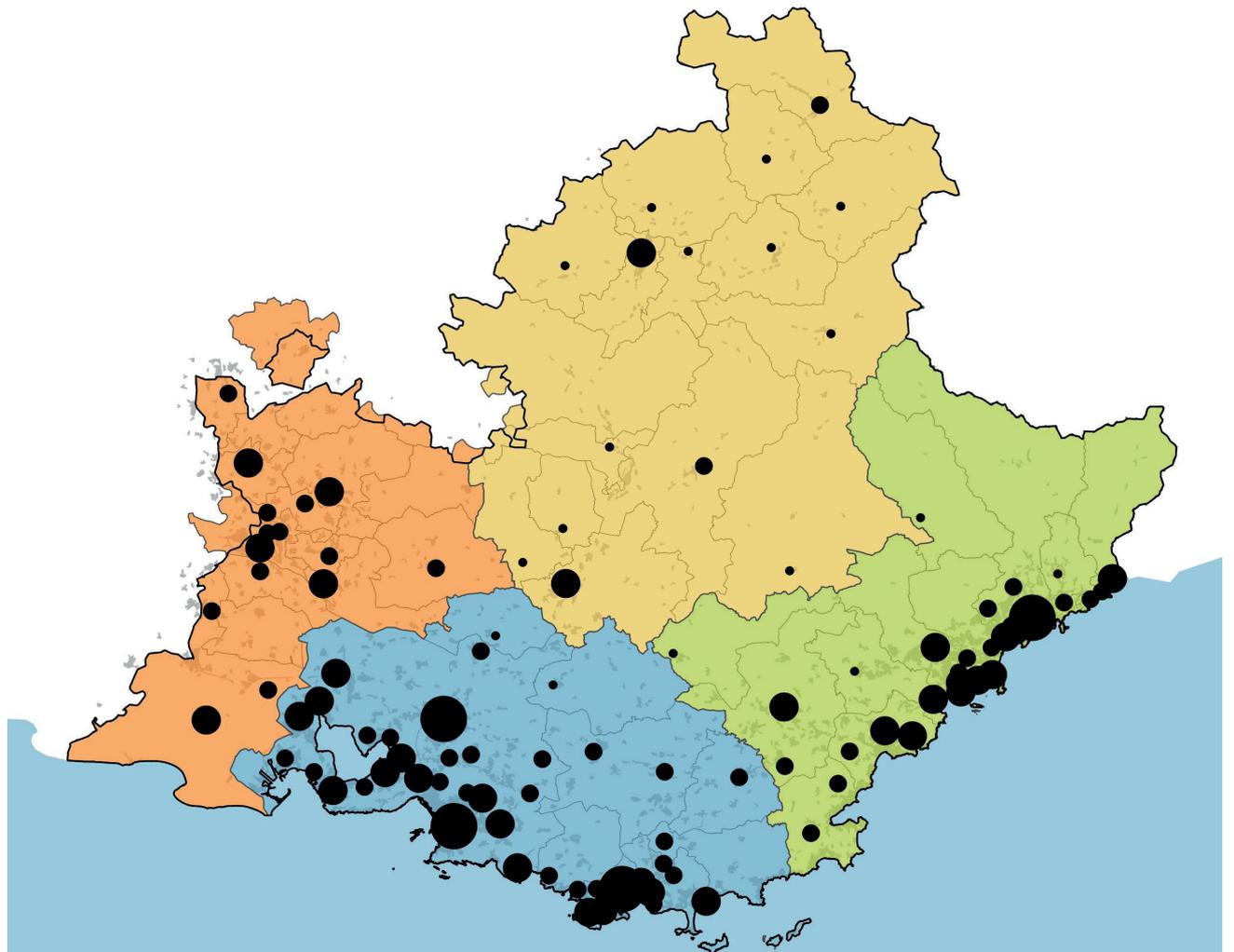
# LES GRANDS TERRITOIRES DE LA RÉGION

# L'ESPACE AZURÉEN



CONVENTION MULTIPARTITE  
ANNUELLE D'APPLICATION 2016

RÉGION  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



**Commune par strate démographique**

- Grande ville (> 100 000 habitants)
- Ville moyenne (entre 20 et 100 000 habitants)
- Petite ville (entre 10 et 20 000 habitants)
- Commune de moins de 10 000 habitants et chef de file

**Systèmes Territoriaux**

- ALPIN
- AZUREEN
- PROVENCAL
- RHODANIEN

0 10 20 km



Source : BD Topo IGN, CLC 2012, Insee

# INTRODUCTION

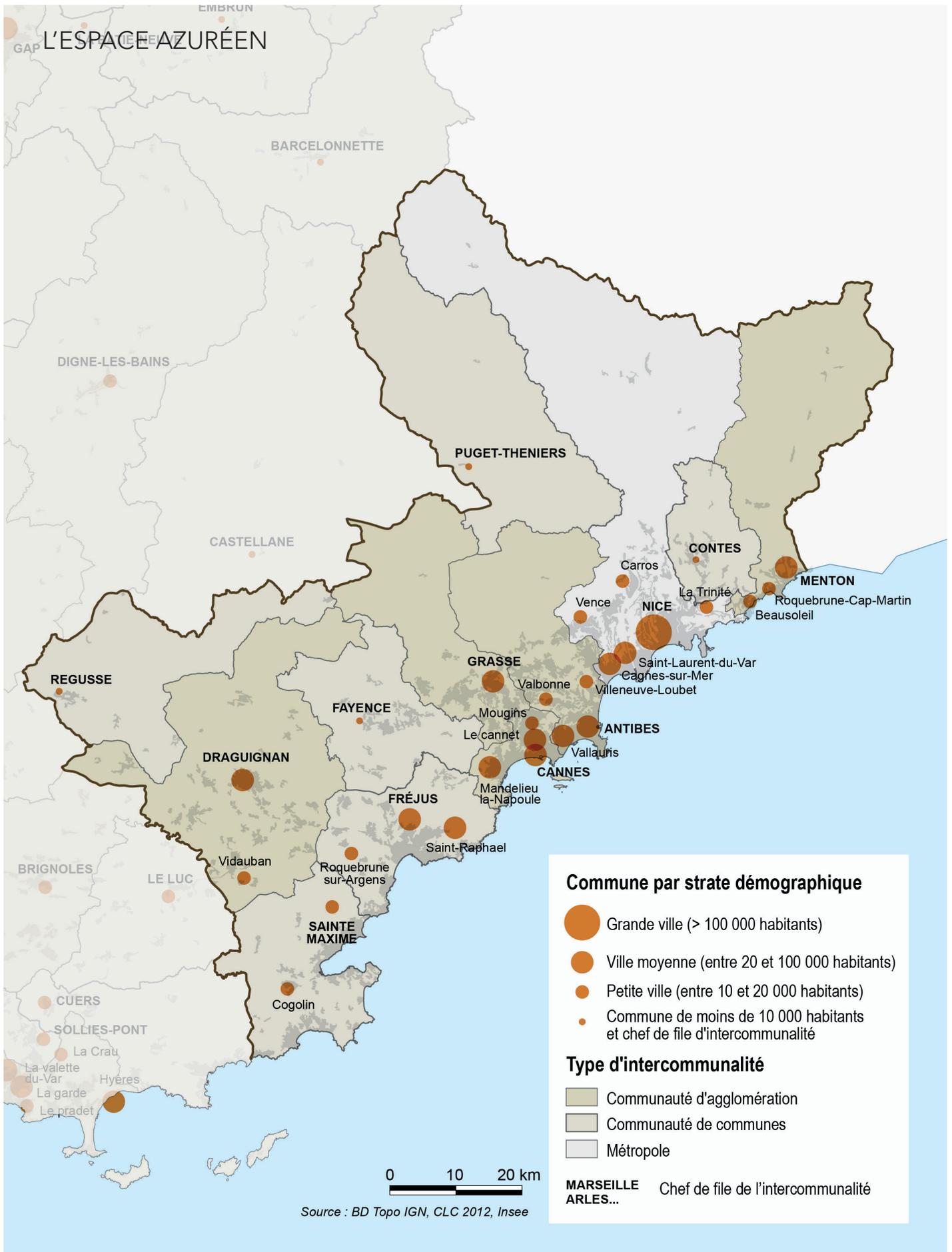
## LES GRANDS TERRITOIRES DE LA REGION L'ESPACE TERRITORIAL AZUREEN

La Région a organisé ses réflexions pour l'élaboration du SRADDET en s'appuyant sur des grands systèmes territoriaux mis en évidence par les travaux de l'INSEE sur les aires urbaines (\*). Les caractéristiques fonctionnelles différenciées de ces systèmes permettent de poser les bases d'un espace d'observation des territoires prenant en compte la diversité de leur armature urbaine.

Ce chapitre des cahiers territoriaux livre les premières analyses pour ces quatre systèmes territoriaux à travers six rubriques :

- l'architecture institutionnelle ;
- les dynamiques démographiques ;
- la dynamique économique et les spécialisations ;
- le marché du travail ;
- les fragilités sociales ;
- l'habitat.

(\*) Réseau d'aires urbaines, un fonctionnement régional ou plus localisé. Dossier INSEE N°13, octobre 2013.



## ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE : DES AJUSTEMENTS À LA MARGE

La carte intercommunale n'a guère changé dans l'espace azuréen. Une communauté de communes a disparu (Artuby-Verdon) et ses huit communes ont été réparties à parité égale entre la communauté d'agglomération Dracénoise qui passe de 19 à 23 communes et la communauté de communes des Lacs et Gorges du Verdon qui passe de 12 à 16 communes.

Ce territoire – très urbain sur la partie littorale- se distingue par le fait qu'il comporte une métropole (Nice Côte-d'Azur) et six communautés d'agglomérations qui concentrent 91% de la population : 52% pour les Communautés d'Agglomération et 39% pour la métropole. Les cinq communautés de communes qui complètent la carte intercommunale totalisent à peine 9% de la population, soit 127 000 habitants

	NOM DE L'INTERCOMMUNALITÉ	TYPE D'EPCI	NOMBRE DE COMMUNES	POPULATION EN 2014	LES ÉVOLUTIONS AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2017
1	Métropole Nice-Côte d'Azur	Métropole	49	536 000	
2	Sophia-Antipolis	Communauté d'Agglomération	24	177 000	
3	Pays de Lérins	Communauté d'Agglomération	5	159 000	
4	Var Estérel Méditerranée	Communauté d'Agglomération	5	109 000	
5	Dracénoise	Communauté d'Agglomération	23	106 000	Intégration de 4 communes de l'ancienne CC Artuby-Verdon
6	Pays de Grasse	Communauté d'Agglomération	23	102 000	
7	Riviera Française	Communauté d'Agglomération	15	71 000	
8	Golfe de Saint-Tropez	Communauté de Communes	12	56 000	
9	Pays de Fayence	Communauté de Communes	9	27 000	
10	Pays des Paillons	Communauté de Communes	13	26 000	
11	Alpes Azur	Communauté de Communes	34	10 000	
12	Lacs et Gorges du Verdon	Communauté de Communes	16	8 500	Intégration de 4 communes de l'ancienne CC Artuby-Verdon
	<b>TOTAL ESPACE AZUREEN</b>	<b>12</b>	<b>228</b>	<b>1 394 600</b>	

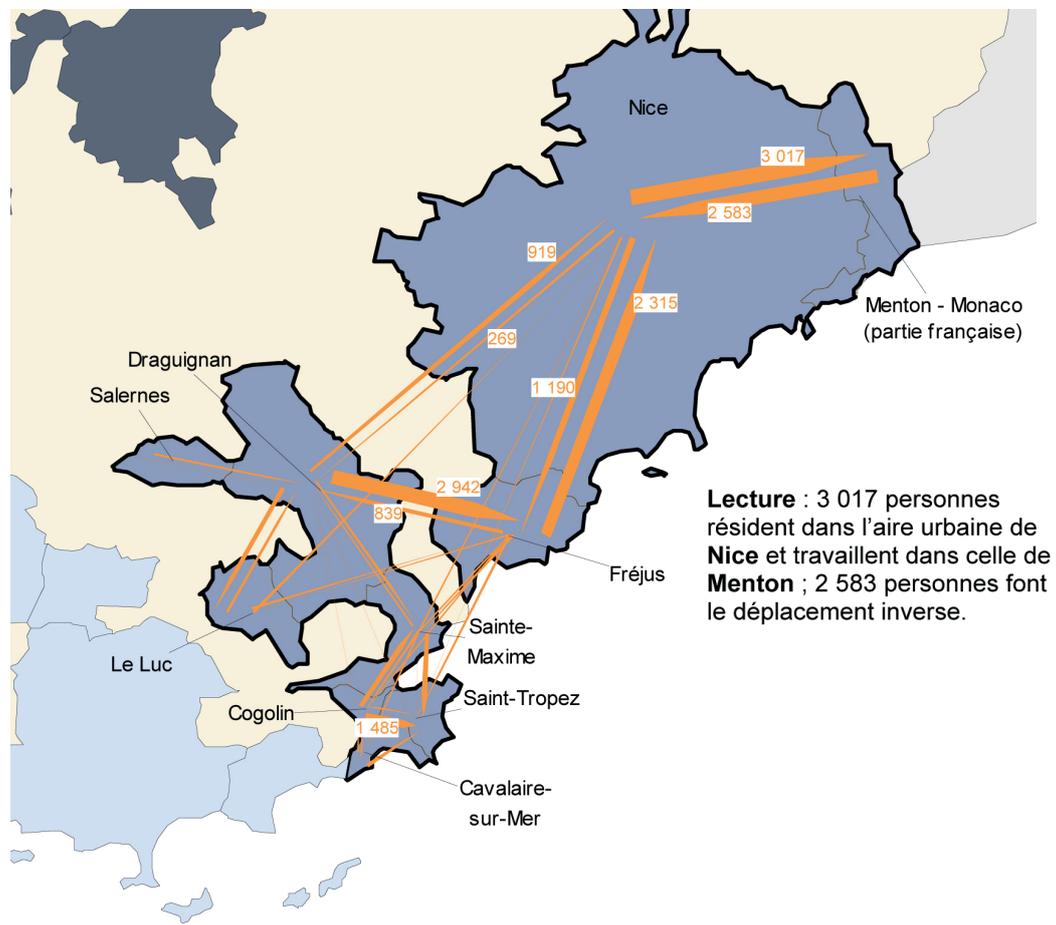
LES COMMUNES  
DE L'ESPACE AZURÉEN  
SELON LA STRATE DÉMOGRAPHIQUE

	NOMBRE DE COMMUNES	POPULATION EN 2014	POIDS PAR RAPPORT AU TOTAL POPULATION	EVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE D'HABITANTS ENTRE 2009 ET 2014	PART DE LA CROISSANCE POUR LA PÉRIODE 2009-2014
Grandes villes (> 100 000 habitants)	1	344 000	25%	630	17%
Villes moyennes ( 20 000 à 100 000 habitants)	12	525 000	38%	550	15%
Petites villes ( 10 000 à 20 000 habitants)	12	165 000	12%	-	-
Gros bourgs ( 2 000 à 10 000 habitants)	63	280 700	20%	1800	49%
Communes rurales (< à 2 000 habitants)	140	79 950	6%	775	19%
<b>ENSEMBLE ESPACE AZUREEN</b>	<b>228</b>	<b>1 394 650</b>	<b>100%</b>	<b>3755</b>	<b>100%</b>

L'aire urbaine de Nice concentre 80% des actifs en emploi de l'espace azuréen. Les flux les plus intenses concernent les échanges entre :

- Nice et Menton-Monaco: environ 5 500 dont 55% dans le sens Nice/Menton
- Draguignan et Fréjus: environ 3 700 dont 80% dans le sens Draguignan/Fréjus
- Nice et Fréjus: environ 3 500 dont 65% dans le sens Fréjus/Nice.

DÉPLACEMENTS ENTRE LES AIRES URBAINES DU SOUS-RÉSEAU NICE/FRÉJUS



**Lecture :** 3 017 personnes résident dans l'aire urbaine de **Nice** et travaillent dans celle de **Menton** ; 2 583 personnes font le déplacement inverse.

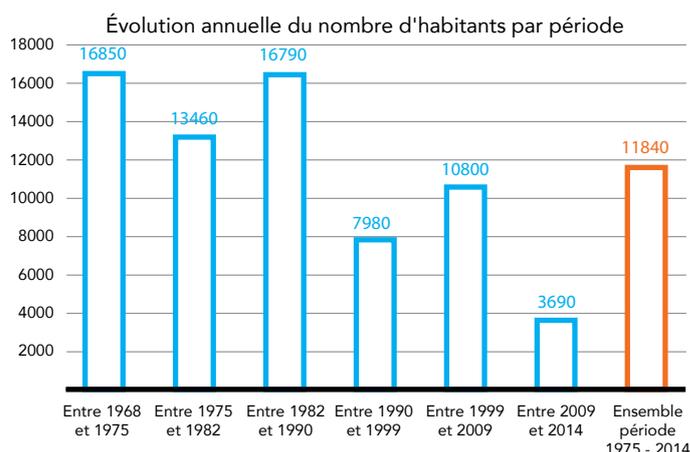
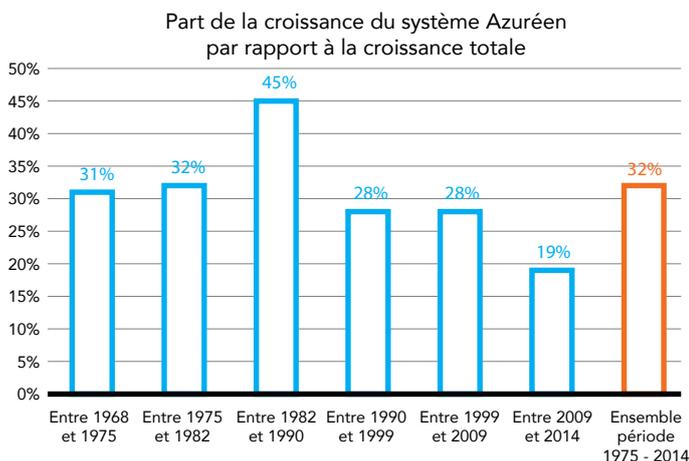
© IGN - Insee 2013  
Champ : actifs en emploi résidant et travaillant dans une aire urbaine - flux supérieurs à 80 déplacements.  
Source : Insee, recensement de la population 2009 Extrait de l'étude Insee « Réseaux d'aires urbaines »

## DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE SUR LONGUE PÉRIODE : TENDANCE AU RALENTISSEMENT DEPUIS 1990

En 2014, l'espace azuréen représente 27,7% de la population régionale. Pendant quarante ans (1968 à 2009), ce territoire a fortement contribué à la croissance régionale et au terme de ces quatre décennies, il a accru de 2 points son poids relatif par rapport à la population totale (25,6% en 1968, 27,9% en 2009). Le net repli de la croissance démographique enregistré au cours de la première moitié de la décennie 2010 (réduite des deux tiers) explique que pour la première fois son poids relatif au sein de la région ait légèrement baissé en passant de 27,9% à 27,7%.

Source : INSEE-recensement de la population 2013

SYSTEME TERRITORIAL	POPULATION EN 1968	POPULATION EN 1975	POPULATION EN 1982	POPULATION EN 1990	POPULATION EN 1999	POPULATION EN 2009	POPULATION EN 2014
Azuréen	849 933	967 883	1 062 125	1 196 440	1 268 236	1 376 222	1 394 600
<b>TOTAL RÉGION</b>	<b>3 323 438</b>	<b>3 704 385</b>	<b>3 999 770</b>	<b>4 299 869</b>	<b>4 553 179</b>	<b>4 941 539</b>	<b>5 036 627</b>
<b>Poids démographique de l'espace Azuréen</b>	<b>25,6%</b>	<b>26,1%</b>	<b>26,6%</b>	<b>27,8%</b>	<b>27,9%</b>	<b>27,9%</b>	<b>27,7%</b>



Source : INSEE/recensement de la population 2014

## DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE RÉCENTE : LES PETITES VILLES EN PANNE DE CROISSANCE

Au cours de la période 2009-2014, la croissance démographique s'est fortement ralentie dans l'espace azuréen : elle s'est réduite des deux tiers par rapport à la décennie 2000 en passant d'un gain annuel d'habitants de + 10 800 habitants (1999-2009) à + 3 900 habitants (2009-14). Les 3 700 habitants supplémentaires par an ne représentent plus que 19% du total de la croissance régionale alors que l'espace azuréen compte pour 28% de la population totale en 2014. Jamais depuis l'après-guerre, ce territoire n'avait connu un niveau aussi faible de croissance démographique. Au regard du poids que représente l'espace azuréen au sein de la région, l'infléchissement très net de sa croissance explique en partie l'ampleur du ralentissement démographique au niveau régional.

Les villes de plus de 10000 habitants – 25 au total- qui concentrent les trois quarts de la population n'ont assuré que le tiers de la croissance. Parmi la douzaine de petites villes (entre 10000 et 20000 habitants) que compte le territoire, on observe entre 2009-2014, un phénomène surprenant de baisse de population pour la moitié d'entre elles :

- Villeneuve-Loubet : - 9%
- Mouans-Sartoux : - 7%

Une perte de 400 habitants qui fait passer cette commune en dessous de la barre des 10000 habitants : 10200/9 800 habitants

- Mougins : - 6%
- Beausoleil : - 4%
- Vence : - 3%
- Roquebrune : - 3%
- La Trinité : - 7%

## LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET LES SPÉCIALISATIONS

L'ESPACE TERRITORIAL	EMPLOI AU LIEU DE TRAVAIL EN 2008	EMPLOI AU LIEU DE TRAVAIL EN 2013	PART DE L'EMPLOI DE L'ESPACE AZURÉEN PAR RAPPORT AU TOTAL DES EMPLOIS EN 2013	ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS ENTRE 2008 ET 2013	ÉVOLUTION EN % DU NOMBRE D'EMPLOIS ENTRE 2008 ET 2013	PART DE LA CROISSANCE DU NOMBRE D'EMPLOIS DE L'ESPACE AZURÉEN PAR RAPPORT À LA CROISSANCE TOTALE
Azuréen	521 500	521 000	27%	-500	-0,1%	---
<b>Total Région</b>	<b>1 882 450</b>	<b>1 901 500</b>	<b>100%</b>	<b>19 050</b>	<b>1%</b>	<b>100%</b>

### LES TROIS SPÉCIALISATIONS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE\*



*Spécialisations: le territoire concerné présente le ratio le plus élevé de tous les territoires et en second lieu, l'écart le plus important avec les autres.*

En 2013, le territoire Azuréen compte **521 000** emplois, soit **27 %** du potentiel d'emploi de la région.

Ce territoire est le seul à enregistrer une baisse du nombre d'emplois entre 2009 et 2014: **-0,1%**.

Même si elle est limitée (-400 emplois sur un total de 521 000), cette baisse est notable car elle rompt avec des décennies où ce territoire a largement contribué à la croissance économique régionale.

L'analyse de l'emploi à travers le filtre des fonctions économiques fait apparaître les spécialisations suivantes :

**Les services de proximité** (professions de la vie courante, hors distribution, transport, éducation et santé) apparaissent comme la principale spécialisation avec un ratio de **53** emplois pour **1 000** habitants.

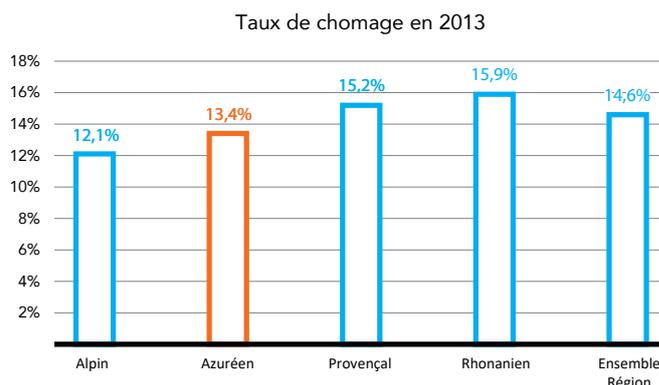
Les **prestations intellectuelles**, (activités de conseil et d'expertise) constituent la deuxième grande spécialisation du territoire qu'elle partage avec l'espace provençal.

Enfin, les **activités de distribution** (ensemble des professions de vente aux particuliers) constitue la troisième spécialisation avec un ratio de **34** emplois pour **1 000** habitants.

Nombre emplois pour 1000 habitants	LE «TOP» 3 DES FONCTIONS ÉCONOMIQUES			LE «FLOP» 3 DES FONCTIONS ÉCONOMIQUES		
	SERVICES DE PROXIMITÉ	PRESTATIONS INTELLECTUELLES	DISTRIBUTION	FABRICATION	TRANSPORTS, LOGISTIQUE	AGRICULTURE
53	AZUREEN					
52						
51						
50						
49						
48						
47	ALPIN					
46						
45						
44						
43						
42	RHODANIEN					
41						
40						
39	PROVENCAL					
38						
37						
36						
35					RHODANIEN	
34			AZUREEN			
33			ALPIN			
32			RHODANIEN			
31						
30					PROVENCAL	
29			PROVENCAL			
28					ALPIN	
27						
26						
25						
24				RHODANIEN	AZUREEN	
23						
22				PROVENCAL		
21						
20				ALPIN		
19						ALPIN
18				AZUREEN		RHODANIEN
17						
16						
15		PROVENCAL				
14		AZUREEN				
13						
12						
11		RHODANIEN				
10		ALPIN				
9						
8						
7						
6						
5						
4						PROVENCAL
3						AZUREEN
	SERVICES DE PROXIMITÉ	PRESTATIONS INTELLECTUELLES	DISTRIBUTION	FABRICATION	TRANSPORTS, LOGISTIQUE	AGRICULTURE

## UN TAUX DE CHÔMAGE LÉGÈREMENT SUPÉRIEUR À LA MOYENNE RÉGIONALE

L'espace azuréen présente un moindre taux de chômage (13,4%) au regard de la moyenne régionale (14,5%). Il se situe presque deux points en deçà de l'autre grand espace métropolisé : l'espace provençal.



Source : INSEE/recensement de la population 2013

## RÉSISTANCE À LA MONTÉE DU CHÔMAGE : DES ÉVOLUTIONS À SURVEILLER POUR LA TOTALITÉ DES ZONES D'EMPLOI

L'espace azuréen compte six zones d'emplois. L'évolution du nombre de demandeurs d'emplois entre 2007 et 2015 révèle que dans la totalité des zones d'emploi, le taux de chômage a progressé plus fortement que la moyenne régionale. Un constat à mettre en relation avec les mauvais chiffres constatés en termes de croissance de l'emploi (voir chapitre précédent).

Cette faible résistance face à la progression du chômage n'a pas les mêmes incidences pour toutes les zones d'emploi. Ainsi, on distingue deux situations différentes :

- un groupe composé des zones d'emplois (ZE) situées dans les Alpes-Maritimes (ZE de Nice, Cannes-Antibes et Menton) où malgré une évolution défavorable, celles-ci conservent un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale,

- un groupe composé des zones d'emplois (ZE) situées dans le Var (ZE de Saint-Raphaël, Fréjus et Draguignan) déjà fortement touchées par le chômage en 2007 et dont la situation a empiré entre 2007 et 2015.

### ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE DES ZONES D'EMPLOIS ENTRE 2007 ET 2015

ZONES D'EMPLOIS CONCERNÉES	TYPE DE ZONES D'EMPLOIS
---	Zones d'emplois moins touchées par le chômage en 2015 et <b>plus résistantes</b> à la progression du chômage. Taux de chômage en 2015 <b>inférieur</b> à 11,5% et évolution inférieure à 3%
MENTON/NICE/ CANNES-ANTIBES	Zones d'emplois moins touchées par le chômage en 2015 mais <b>résistant mal</b> à la progression du chômage. Taux de chômage en 2015 <b>inférieur</b> à 11,5% et évolution supérieure à 3%
---	Zones d'emplois plus touchées par le chômage en 2015 mais <b>résistant mieux</b> à la progression du chômage. Taux de chômage en 2015 <b>supérieur</b> à 11,5% et évolution inférieure à 3%
SAINT-RAPHAËL/FRÉJUS/ DRAGUIGNAN	Zones d'emplois plus touchées par le chômage en 2015 et <b>résistant mal</b> à la progression du chômage. Taux de chômage en 2015 <b>supérieur</b> à 11,5% et évolution supérieure à 3%

Source : INSEE, STMT-Pôle Emploi, DARES – illustration agences d'urbanisme

## FRAGILITÉS SOCIALES, TAUX DE PAUVRETÉ

Le tableau ci-contre indique les taux de pauvreté pour les 40 communes les plus peuplées de l'espace azuréen. Pour les trois quarts d'entre elles, le taux de pauvreté ne dépasse pas la moyenne régionale (17%). Un constat à priori rassurant. Toutefois, on constate que parmi les neuf communes dont le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne régionale figurent des grandes villes dont la plus importante : Nice. La ville-centre de la métropole azurélienne tout comme sa voisine Cannes affichent un taux élevé (20%).

Parmi les autres communes où le taux de pauvreté apparaît élevé, figure un centre régional référencé par le SRADDT, Fréjus dont le taux est légèrement supérieur à la moyenne (+1 point).

Parmi les autres polarités retenues par le SRADDT, on observe :

- des situations intermédiaires pour Draguignan (centre régional) et les Arcs (centre local) ;
- des conditions de précarité plutôt faibles (en comparaison de la moyenne régionale) pour trois centres régionaux (Grasse, Antibes et Menton) et deux centres locaux (Sainte-Maxime et Saint-Tropez).

Enfin, on notera des situations où la précarité est forte pour les villes secondaires d'intercommunalités comme le Muy (23%), Vallauris (19%), Lorgues (19%), Cogolin, Beausoleil et Vidauban (18%),

	Taux de pauvreté supérieur à la moyenne régionale (17 %)
	Taux de pauvreté identique à la moyenne régionale (17 %)
	Taux de pauvreté situé entre la moyenne nationale (14 %) et la moyenne régionale (17 %)
	Taux de pauvreté inférieur à la moyenne nationale (14 %)

COMMUNES	POPULATION EN 2013	TAUX DE PAUVRETÉ EN 2013
Le Muy	3 930	23%
Nice	343 000	20%
Cannes	73 300	20%
Vallauris	26 500	19%
Lorgues	9 200	19%
Cogolin	11 650	18%
Beausoleil	13 280	18%
Fréjus	53 000	18%
Vidauban	11 000	18%
Les Arcs	7 140	17%
Draguignan	39 200	17%
Le Cannet	43 200	17%
Grasse	50 900	16%
Fayence	5 500	16%
Vence	19 050	16%
Menton	28 100	15%
Sainte-Maxime	13 840	14%
Antibes	75 450	15%
Sospel	3 640	14%
Saint-Tropez	4 400	14%
Saint-Raphael	34 000	13%
Mandelieu-la-Napoule	22 870	13%
Carros	11 760	13%
Cagnes-sur-Mer	46 940	13%
Villefranche-sur-Mer	5 330	13%
Roquebrune-Cap-Martin	12 650	12%
La Trinité	10 230	12%
Roquebrune-sur-Argens	12 350	12%
Valbonne	13 090	10%
Saint-Laurent-du-Var	28 890	10%
Villeneuve-Loubet	14 350	10%
Mougins	18 300	10%
Pégomas	7 600	10%
La Colle-sur-Loup	7 800	9%
Biot	10 000	9%
Peymeinade	8 000	9%
Contes	7 280	8%
Mouans-Sartoux	9 940	7%

## L'HABITAT, LE LOGEMENT

En 2013, le parc de logements de l'espace azuréen comptait près d'un million de logements, soit une densité de logements de 143 logements/km<sup>2</sup> qui apparaît faible par rapport aux systèmes Rhodanien (155) et Provençal (195). Comme l'espace alpin, ce territoire – hautement touris-

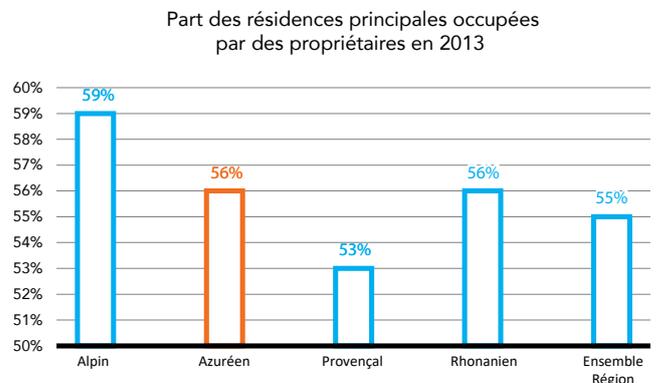
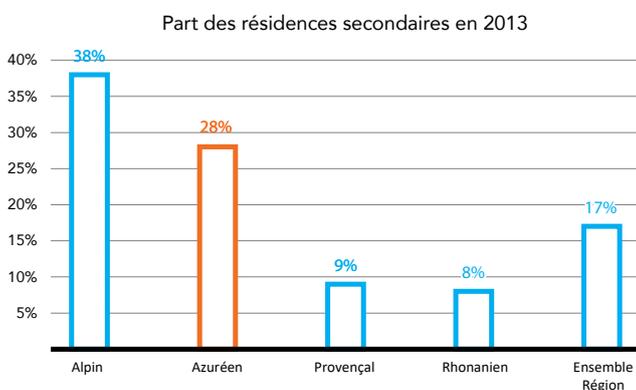
tique – se distingue par la part élevée qu'y occupent les résidences secondaires et les logements occasionnels: 28% soit 11 points au-dessus de la moyenne régionale.

L'ESPACE TERRITORIAL	SUPERFICIE EN KM <sup>2</sup>	POPULATION EN 2013	DENSITÉ DE POPULATION EN 2013 (HABITANTS AU KM <sup>2</sup> )	DENSITÉ DE LOGEMENTS EN 2013 (LOGEMENTS AU KM <sup>2</sup> )	NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS EN 2013	PART DES LOGEMENTS VACANTS EN 2013	PART DES RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2013	PART DES RÉSIDENCES PRINCIPALES OCCUPÉES PAR DES PROPRIÉTAIRES EN 2013
Azuréen	6 930	1 388 200	200	143	994 500	28%	8%	56%
Total Région	31 690	5 005 000	160	110	3 442 500	17%	8%	55%

## UNE COMMUNE SUR QUATRE AFFICHE UN TAUX DE RÉSIDENCES SECONDAIRES SUPÉRIEUR À 50%

Pour un quart des communes, la part des résidences secondaires dépasse le seuil de 50%. Il s'agit essentiellement de cités balnéaires très cotées du littoral ou de quelques communes montagnardes très touristiques. Parmi les cités balnéaires à très forte proportion de ré-

sidences secondaires, on notera notamment les cas de Ramatuelle (76%), Cavalaire (68%) et Saint-Tropez (59%). Deux centres locaux référencés par le SRADDT se distinguent également par leur taux élevé de résidences secondaires: Sainte-Maxime (57%) et Saint-Raphaël (45%).



Source : INSEE/recensement de la population 2013

## TAUX DE VACANCE ÉLEVÉ POUR NICE ET DRAGUIGNAN

Le taux de vacance des logements sur l'ensemble du territoire est du même ordre que la moyenne régionale (8%). On note peu de communes où la vacance est plus élevée. Il convient toutefois de mentionner les cas de Nice (13%) et de Draguignan (11%) qui se situent sensiblement au-dessus de la moyenne et dont le volume de logements vacants est significatif.



PARTENARIAT RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR  
AGENCES D'URBANISME

SEPTEMBRE 2017



LES GRANDS TERRITOIRES DE LA RÉGION

# L'ESPACE AZURÉEN

